

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE

DE TENNIS DE TABLE



Open Jeunes 74



Cette compétition se déroulera le samedi 13 et le dimanche 14 janvier 2024 à La Roche-sur-Foron.

Convocations :

Samedi 13 janvier :

- * Pointage à partir de 8h30, début de la compétition : 9h pour le tableau **A**
- * Pointage à partir de 10h, début de la compétition : 10h30 pour le tableau **B**

Dimanche 14 janvier :

- * Pointage à partir de 8h30, début de la compétition : 9h pour le tableau **C**

Limite des inscriptions : le mercredi précédent la compétition.

RÈGLEMENT DE L'OPEN JEUNES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les Opens Jeunes sont réservés, aux joueurs(es) licencié(e)s FFTT ou promotionnels dans un club affilié au Comité de Haute-Savoie.

Seuls les joueurs(es) qui ont 1099 points ou moins **suite à la dernière mise à jour mensuelle FFTT de janvier 2024** et qui sont Minimes, Cadets, Juniors sont autorisé(e)s à participer à cette épreuve.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATION

L'organisation matérielle est confiée à un club du comité.

ATTENTION

Cette épreuve, est une épreuve rajoutée au calendrier par le Comité de la Haute-Savoie, il n'y a donc pas de qualification à l'échelon régional.

ORGANISATION SPORTIVE

Un joueur ne pourra disputer que le tableau correspondant à son nombre de points licence basés sur la dernière mise à jour mensuelle de janvier 2024 apparaissant sur l'application FFTT.

ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

TABLEAUX

3 tableaux seront organisés et seront mixtes :

TABLEAUX
Tableau A : Licenciés Promotionnels et 500 points
Tableau B : 501 à 599 points
Tableau C : 600 à 1099 points

Le classement à prendre en compte est le classement suite à la dernière mise à jour mensuelle de janvier 2024 de l'application FFTT.

DÉROULEMENT

- 1 Il n'y aura pas de tête de série, tous les joueurs(ses) seront intégré(e)s dans les poules.
- 2 **Placement des joueurs** : Les joueurs sont placés dans les poules en tenant compte des derniers points mensuels de janvier 2024 FFTT. En cas d'égalité, un tirage au sort est effectué. Dans la mesure du possible, deux joueurs d'une même association, doivent être placés dans des poules différentes. En cas d'impossibilité, ils doivent être placés de façon à se rencontrer au 1er tour s'ils sont deux et le plus rapidement possible s'ils sont trois ou plus dans la poule.
- 3 **Retard** : À tous les échelons et dans toutes les catégories, si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 point et il peut disputer les parties lui restant à jouer.
- 4 Dans chaque poule, un classement de 1 à 3 est établi pour des poules de 3 et de 1 à 4 pour des poules de 4, le premier est qualifié pour le tableau OK, les 2èmes et 3èmes se rencontrent en barrage pour intégrer le tableau OK pour les gagnants et le tableau KO pour les perdants. Le 4ème pour les poules de 4 sera qualifié pour le tableau K.O
- 5 Toutes les parties de classements seront jouées.
- 6 Le déroulement des différents tableaux sera déterminé par le responsable de la compétition en fonction du nombre d'inscriptions.
- 7 L'organisation de la compétition peut être modifiée par le juge-arbitre en fonction du nombre de joueurs présents et des impératifs horaires.

- 8 Les horaires peuvent être modifiés selon le nombre d'inscription par tableau
- 9 Les parties se jouent au meilleur des 5 manches dans tous les tableaux et les poules. Les balles seront fournies par les organisateurs.
- 10 Il n'y aura pas d'interruption au cours de la journée.

ABSENCE

Tout joueur engagé et absent non excusé dans les délais sera sanctionné et devra s'acquitter d'une amende financière, d'un montant de **15 €** fixé par le comité directeur départemental, amende qui sera réclamée à son club.

COMPÉTENCES DU COMITÉ DIRECTEUR

Il appartient au comité directeur de statuer sur tout litige et sur tout cas particulier ayant trait à cette compétition (comportement, réclamation...).